



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

BCE-PUBLIC

Mario DRAGHI
Président

M. Steeve Briois
M^{me} Dominique Bilde
M^{me} Sophie Montel
M. Florian Philippot
M. Bernard Monot
Membres du Parlement européen
Parlement européen
Rue Wiertz 60
B-1047 Bruxelles

Francfort-sur-le-Main, le 17 février 2016

L/MD/16/87

Objet : votre lettre (QZ-004)

Mesdames et Messieurs les députés,

Monsieur Briois, Madame Bilde, Madame Montel, Monsieur Philippot, Monsieur Monot,

J'ai bien reçu votre lettre, qui m'a été transmise par M. Roberto Gualtieri, président de la Commission des affaires économiques et monétaires, dans un courrier daté du 20 janvier 2016.

Les informations récentes signalent des améliorations tangibles du financement des sociétés non financières et, en particulier, des petites et moyennes entreprises (PME) de la zone euro. Ainsi, les taux débiteurs pratiqués par les banques sur les prêts de très faibles montants ont davantage baissé que les taux des prêts de montants importants accordés aux sociétés non financières, notamment dans les pays de la zone euro en difficulté. Des données récentes indiquent également que le coût global du financement des sociétés non financières se situe à un niveau plancher dans la zone euro depuis quelques mois¹.

En ce qui concerne les conditions de l'offre de crédits, la dernière enquête sur l'accès au financement des entreprises (SAFE) a montré une poursuite de l'amélioration de l'accès au financement pour les PME de la

¹ Les principales données relatives aux taux débiteurs bancaires et au coût du financement sont disponibles sur le site internet de la BCE consacré aux statistiques, à l'adresse suivante : <https://www.euro-area-statistics.org/>

Adresse

Banque centrale européenne
Sonnemannstrasse 20
60314 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Adresse postale

Banque centrale européenne
60640 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Télécopie : +49 69 1344-0
Télécopie : +49 69 1344 7305
Site Internet : www.ecb.europa.eu

zone euro au cours des six mois compris entre avril et septembre 2015.² Pour la deuxième fois consécutive depuis 2009, les PME ont signalé une plus grande disponibilité de sources externes de financement et des conditions plus favorables appliquées par les banques dans l'octroi de nouveaux prêts.

Ces améliorations des conditions de financement des PME sont en grande partie attribuables aux décisions de politique monétaire prises par la BCE. L'ensemble des mesures d'assouplissement du crédit adoptées par la BCE depuis juin 2014 a contribué à la réduction des taux d'intérêt de marché et des taux débiteurs des banques ainsi qu'au renforcement des flux financiers, tant à travers les marchés financiers que par la voie bancaire.

Dans ce contexte, il est très important de noter que la forte diminution des taux bancaires et la croissance des flux de financement bancaire bénéficient aux PME, qui dépendent proportionnellement davantage des banques en matière d'intermédiation financière. En raison de la demande en baisse de crédits bancaires émanant des plus grandes entreprises ayant un accès direct à de meilleures conditions sur les marchés des capitaux, les marges de manœuvre des banques en vue d'accroître leurs prêts aux PME se sont également élargies.

Je tiens à souligner que, dans cet environnement d'amélioration des conditions financières pour le secteur privé non financier, un système bancaire stable et résilient est une condition préalable du bon fonctionnement du système financier et, plus généralement, de l'union monétaire. C'est la raison pour laquelle les modifications réglementaires apportées en réponse à la crise et, en particulier, le mécanisme de surveillance unique visent à assurer une capitalisation adéquate des banques de la zone euro leur permettant de faire face aux besoins de financement liés à la phase de reprise de l'économie de la zone euro.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les députés, l'assurance de ma considération distinguée.
[signé]

Mario Draghi

² Un communiqué de presse sur les résultats est disponible en français sur le site Internet de la Banque de France, sous : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/La_BCE/Communiques_et_decisions_de_la_Banque_centrale_europeenne/2015/cp-bce-rapport-resultats-enquete-acces-pme-financement-zone-euro-avril-a-septembre-20151202.pdf

Adresse

Banque centrale européenne
Sonnemannstrasse 20
60314 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Adresse postale

Banque centrale européenne
60640 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Téléphone : +49 69 1344-0
Télécopie : +49 69 1344 7305
Site Internet : www.ecb.europa.eu